



L'été sera chaud mais que prédit l'automne ???

La Direction du Groupe a décidé unilatéralement des mesures complémentaires concernant la revalorisation des salaires en 2022 consentit suite aux mobilisations sociales des salariés du Groupe.

Ces mesures représentent donc 0,5% de la masse salariale pour cette année. Au-delà de l'insuffisance de ces mesures complémentaires, notre syndicat a fortement insisté sur la nécessité d'une mesure applicable dès le 1er janvier 2022 pour apaiser les tensions sociales dans le Groupe. En effet, l'inflation n'attend pas la date de mise en application des mesures unilatérales choisie par la Direction (1er juillet) pour être ressentie. Mais nous n'avons pas été entendus sur ce point. Un de plus.

Les résultats financiers du Groupe permettent pourtant très largement d'accéder à notre demande de revalorisation des salaires de 3% en Augmentation Générale pour l'année 2022, en faisant notamment un effort plus conséquent sur les premières tranches.

La Direction aura appliqué sa stratégie (conditionnée par l'accord sortie de crise).

Aujourd'hui, il en ressort que les salariés subissent toujours l'explosion des prix des produits de première nécessité, des énergies, essence, etc...

LE CAHIER REVENDICATIF DES SALAIRES DE BIDOS EST ENCORE PLUS LEGITIME.

Le mardi 14 Juin, lors du débrayage d'une heure, le personnel en grève, faisant preuve de solidarité, a décidé dignement de maintenir notre mobilisation.

Cette décision collective a été prise pour que notre Direction cesse d'ignorer le niveau d'inquiétude et de colère qui a gagné le site de Bidos. **Le mouvement de contestation a été validé et est reconduit sur les mois de juillet /août**, pour ramener notre direction à plus de considération vis à vis des salarié(e)s mobilisé(e)s.

Lors de ce débrayage, deux points ont été abordés :

Le cahier revendicatif des salariés :

Suite au refus de la Direction de rencontrer une délégation de salariés en lutte, il a été proposé de renouveler cette demande car, à ce jour, la Direction n'a toujours pas souhaité faire la moindre réponse !!!

L'objectif est double : présenter le cahier revendicatif et porter également la pétition signée par de nombreux salariés de Bidos. Cette proposition a été validée par l'ensemble des salariés en lutte.

L'application de la convention collective à Bidos :

Dès janvier 2024, à cause de la nouvelle CCN Métaux (Convention Collective Nationale métallurgie), l'effet « classification » va entrer en vigueur. Il faut être clair : désormais, c'est le poste occupé qui sera classé selon des critères subjectifs. Adieu la reconnaissance des diplômes détenus par les salariés. Pour vous rassurer, « la classification des postes sera réalisée par l'employeur...»

Voilà un recul social sans précédent que des OS ont validé en signant cette CCN!!

Au cours de nos échanges avec la Direction, nous avons pu discuter/échanger des inquiétudes concernant le projet sismique et l'avenir de notre usine de Bidos.

OUI, IL Y A GRAND DANGER.

OUI, C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL VA FALLOIR LUTTER !!!

Lors du dernier CSEC du 22 juin, le Président nous a expliqué qu'il était « résolument confiant » pour le maintien, entre Airbus et SLS, de l'exclusivité du contrat A320 arrivant à échéance en 2024. Le spectre de la perte du contrat A320 au profit d'un concurrent semble donc s'éloigner. Pour Le Président aujourd'hui, l'objectif est de négocier la durée de cette exclusivité !!!

Mais cette exclusivité aura-t-elle des répercussions chez SLS et particulièrement à Bidos ? Sachant que SLS propose une réduction de 15% des prix à Airbus?

Quand la CGT interroge notre Directeur pour savoir quelles mesures vont permettre d'arriver à cette réduction de 15%, il préfère nous parler de l'évolution (négative ou positive ?) des prix de la matière.

Quand la CGT pose la question s'il est envisagé de modifier les schémas industriels (répartitions de charges intersites ou autres), il nous répond : Pas pour le moment !!

Quand on met en avant la réalité du site de Bidos à savoir :

Pourquoi à Bidos, avons-nous une réduction de **-20%** de productifs ?

Pourquoi à Bidos, nous parle-t-on de suppression de moyens de productions ?

Pourquoi à Bidos, on risque de détruire des bâtiments et surtout de ne pas les reconstruire ?

Le PDG en réponse évoque l'ouverture de 21 postes supplémentaires (qui ne sont pourtant que des postes improductifs) et que le seuil mini de 700 ETP est passé à 718 ETP...

Vous pouvez comprendre notre inquiétude !!

Depuis des années, la stratégie de notre direction était de noircir le tableau « pour nous faire avaler des couleuvres » et donner jour à des plans de compétitivités. Aujourd'hui, voilà la réalité :

SLS a remonté 136 Millions de dividendes à Safran en 2021.

SLS a économisé 22 Millions grâce à l'APLD,

Alors que les salariés, eux, ont perdu 2,432 Millions.

Et maintenant, que fait-on?

En 2019, après les élections professionnelles, la Direction a mis en place une stratégie pour éliminer la présence d'élus CGT au CSEC. Aujourd'hui, il est grand temps et **URGENT** que les élus représentants les salariés du site de Bidos au CSEC demandent une expertise sur cette stratégie. Lors du dernier CSEC, seule la CGT a alerté et interrogé notre direction sur le risque réel que peut subir notre site de Bidos. Nous le redisons :

C'est ensemble qu'il faut réagir !!!

Appel à la grève d'un quart d'heure à la journée,

Tous les jours et nuits,

A partir du 1er Juillet, jusqu'au 3 septembre 2022 inclus.

ENSEMBLE POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES, LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Nous appelons notre Direction à répondre à la demande des salarié-e-s en lutte en ouvrant un dialogue avec la délégation des salarié-e-s en lutte pour discuter du cahier revendicatif des salarié-e-s.

Bidos, le 27 juin 2022.